



Konkurse - Faillites - Fallimenti

FR

1. Débitrice: **Carfisa SA**, Route de Fribourg 15, 1723 Marly
2. Date du prononcé de dissolution: 28.05.2014
3. Suspension de faillite: 12.08.2014
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 15.09.2014
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But: la gérance de participations industrielles, financières et commerciales de tous genre. Elle peut acquérir, négocier des propriétés foncières.
(réf. secteur II)

Office cantonal des faillites, P. Porchet, substitut
1700 Fribourg

01693523

